

HAUT-LE-CORPS, plur. des *hauts-le-corps* : les sauts, les premiers mouvements d'un homme à qui l'on fait des propositions qui le révoltent.

L'Académie écrit *des haut-le-corps*, et avec raison; car *haut* ne peut être ici synonyme de saut, et d'ailleurs, dans ce cas, il faudrait *haut-de-corps*. Il s'agit donc d'indiquer qu'on a le *corps haut*, qu'on se dresse. Il en sera de même dans la locution *haut-le-pied*. A. L.

HAUTE-CONTRE, plur. des *hautes-contre* : des parties de musique, des voix qui sont opposées, qui sont contre une autre sorte de voix.

HAUTE-FUTAIE, plur. des *hautes-futaies* : des bois, des futaies élevées, hautes.

HAVRE-SAC, plur. des *havre-sacs* : ce mot, dit Ménage, est entièrement allemand. *Habersack* signifie littéralement dans cette langue *sac à avoine*, du mot *sak*, sac, et *haber*, avoine. *Sac* est donc le seul mot qui doit prendre le pluriel.

HORS-D'ŒUVRE, plur. des *hors-d'œuvre* : certains petits plats qu'on sert avec les potages et avant les entrées; avant que les convives se mettent à l'œuvre. On le dit aussi des parties d'un livre, d'un ouvrage de l'art, qui ne tiennent pas immédiatement au sujet traité.

MOUILLE-BOUCHE, plur. des *mouille-bouche*, des poires qui mouillent la bouche. — L'Académie se tait sur ce pluriel.

PASSE-DROIT, plur. des *passé-droit*: des grâces qui passent le droit, des grâces qu'on accorde à quelqu'un contre le droit.

Quand on énonce le pluriel, il est évident qu'il y a plus d'un droit méconnu, plus d'un intérêt blessé. C'est pour cela que l'Académie écrit *des passé-droits*, et par suite *des passé-ports*, *des passé-poils*. Ce qui confirme encore le principe que nous avons émis plus haut sur la distinction des nombres. A. L.

PASSE-PAROLE, plur. des *passé-paroles* : des commandements, des paroles que l'on donne à la tête d'une armée, et qui, de bouche en bouche, passent aux derniers rangs. — L'Académie écrit de même un *passé-volant*, *des passé-volants*.

PASSE-PARTOUT, plur. des *passé-partout* : des clefs qui passent partout, qui ouvrent toutes les portes.

On doit écrire de même *des passé-debout*. A. L.

PASSE-PASSE, *tour d'adresse*, plur. des *passé-passe*. Voyez le mot PIQUE-NIQUE.

L'Académie n'admet que la seule locution *tours de passé-passe*.

PASSE-PORT, plur. des *passé-port* : qu'il y ait un ou plusieurs *passé-port*, dit M. Lemare, ce sont toujours des papiers pour passer le port, ou son chemin. — Voyez *Passe-droit*.

PERCE-NEIGE, PERCE-PIERRE, plur. des *perce-neige* : de petites plantes qui percent *la neige, la pierre*, qui croissent à travers *la neige, la pierre*. — L'Académie se tait sur ce pluriel.

PIED-A-TERRE, plur. des *piéd-à-terre* : des lieux, des logements où l'on met seulement le *piéd à terre*, où l'on ne vient qu'en passant.

PIED-PLAT, plur. des *piéd-plats* : on appelle, dit l'Académie, un *piéd-plat*, un homme qui, par son état et par sa conduite, ne mérite que le mépris. Il paraît, selon M. Boniface, que cette locution s'est introduite dans le temps que les hommes de basse naissance portaient des souliers plats, et que les talons hauts étaient la marque distinctive de la noblesse.

L'étymologie de ce mot pourrait remonter fort loin; car les Romains désignaient par *planipes* ou *plat-piéd*, les histrions de bas étage qui ne portaient pas le brodequin comique, ou même ceux qui n'ayant pas de tréteaux, jouaient de plain piéd dans la rue. C'était dès lors un terme de mépris. A. L.

PIQUE-NIQUE, plur. des *piqué-nique* : des repas où ceux qui *piquent*, qui *mangent*, font signe de la tête qu'ils paieront.

Les Allemands, dit M. Lemare, ont aussi leur *picknick*, qui a le même sens que le nôtre. *Picken* signifie *piquer*, *becqueter*, et *nicken* signifie *faire signe de la tête*. — *Piqué-nique* est donc, comme *passé-passe*, un composé de deux verbes; il est dans l'analogie de cette phrase, *qui touche mouille*.

L'analogie n'est pas complète, car *passé-passe* ne peut être composé que d'un seul verbe, c'est un mot redoublé; et dans *qui touche mouille*, le relatif joint les deux verbes. Nous ne prétendons pas contester l'étymologie allemande de ce mot; mais l'orthographe en doit être française. Or, nous avons en français une vieille locution, *faire la nique*, qui indique un signe de tête, une marque de défi ou de moquerie. Ce mot a bien pu servir de règle dans la composition de *piqué-nique*. Aussi l'Académie écrit-elle *des piqué-niques*, et nous devons nous soumettre à cette autorité. A. L.

PLAIN-CHANT, plur. des *plains-chants* : des chants plains, unis, simples, ordinaires de l'église.

PONT-NEUF, plur. des *pont-neufs* : un *pont-neuf* est un nom que l'on donne à de mauvaises chansons, telles que celles qui se chantaient sur le Pont-Neuf à Paris. On écrit *des pont-neufs*, d'après une figure de mots par laquelle on prend la partie pour le tout. Le fondement de cette figure est un rapport de connexion; l'idée d'une partie saillante d'un tout réveille facilement celle de ce tout. Dans le substantif composé *pont-neuf*, employé par métonymie, l'idée de chanson prédomine toujours, et c'est pour cela qu'on a dit un *pont-*

*neuf*, et au pluriel des *ponts-neufs*, parce que le substantif composé *pont-neuf*, remplaçant le mot *chanson*, est susceptible, comme lui, de prendre la marque du pluriel.

C'est par la même figure que l'on dit *cent voiles*, pour *cent vaisseaux*; *cent feux*, pour *cent ménages*; voilà de *beaux loutres*, pour signifier de beaux chapeaux faits avec le poil de la *loutre*; des *rouges-gorges*, pour des oiseaux qui ont la *gorge rouge*; des *blancs-becs*, pour des jeunes gens sans expérience, sans barbe, qui, pour ainsi dire, ont le *bec blanc*.

C'est encore par la même figure, qui prend la cause pour l'effet, l'inventeur pour la chose inventée, le possesseur pour la chose possédée, que l'on dit, un *Raphaël*, un *calepin*, une *dame-jeanne*, un *messire-jean*, une *reine-claude*, etc., et au pluriel, des *Raphaëls*, des *calepins*, des *dames-jeannes*, des *messires-jeans*, des *reines-claude*s.

PORTE-AIGUILLE, plur. des *porte-aiguille* : des instruments qui portent ou allongent une aiguille : ils n'en portent, ils n'en allongent qu'une à la fois. Il ne s'agit point, dans ces mots et les semblables, du nombre des choses, mais de l'espèce de la chose portée. C'est ainsi que l'on dit de plusieurs : *Ils portent la haire*, *ils portent l'épée*, *ils portent perruque*, etc. — Par analogie on écrira : des *porte-arquebuse*, des *porte-dieu*, des *porte-drapeau*, etc.

Telle est aussi la décision de l'Académie. Mais nous avouons qu'il nous est difficile d'en comprendre la raison ; car, si l'on doit écrire des *porte-aiguille* sans *s*, parce qu'ils n'en portent qu'une à la fois, de même il faudra écrire sans *s* des *tire-botte*, parce qu'ils n'en tirent qu'une à la fois, et, par la même raison encore, des *casse-noisette* : ce qui serait contraire, pour ces derniers mots, à la décision de l'Académie et de tous les Grammairiens. Allons plus loin : chaque régiment a son drapeau ; on dit des soldats qu'ils sont sous *les drapeaux*. Or, si nous ne mettons pas de *s* pour indiquer plusieurs *porte-drapeau*, ne semblons-nous pas indiquer qu'ils portent tous le même, comme lorsqu'on dit des *porte-dieu* ? C'est donc, il faut l'avouer, sans en comprendre les motifs que nous subissons le jugement de l'Académie. Voici, du reste, tous les mots qu'elle indique comme ne prenant point le signe du pluriel : *porte-aiguille*, *porte-arquebuse*, *porte-baguettes*, *porte-bougie*, *porte-crosse*, *porte-dieu*, *porte-drapeau*, *porte-enseigne*, *porte-épée*, *porte-étendard*, *porte-fer*, *porte-hache*, *porte-malheur*, *porte-montre* (petit coussin), *porte-mousqueton*, *porte-page*, *porte-pierre*, *porte-respect*, *porte-tapisserie*, *porte-vent*, *porte-verge*. Elle écrit en un mot simple des *portecollets*, des *portecrayons*, des *portefeilles*, des *portemanteaux*. Elle n'indique pas l'exception pour *porte-trait* ; est-ce une omission, ou faut-il écrire des *porte-traits* ? Enfin, elle admet au singulier un *porte-clefs*, un *porte-montres* (armoire d'horloger), un *porte-mouchettes* ; et comme substantifs pluriels, des *porte-barres*, *porte-étriers*, *porte-étrivières*. Nous avons fait le relevé de tous ces mots, parce que nous n'a-

vons pas vu ici de principe fixe qui pût servir de règle. Notre avis personnel serait de ramener cet article aux règles posées plus haut, d'après la marche même généralement adoptée par l'Académie. (Voy. *appui-main*, *casse-cou*, *passé-droit*, *serre-file*, *tire-balle*, et surtout *garde-note*.) Ainsi nous voudrions qu'on admit le signe du pluriel pour tous les mots qui le peuvent recevoir ; et que l'exception fût réservée seulement pour ceux dont le sens la réclame, des *porte-dieu*, des *porte-malheur*, des *porte-respect*. Mais l'autorité est contre nous. A. L.

Voyez, pag. 189, pourquoi l'on doit écrire, même au singulier, *porte-mouchettes*, avec un *s*.

POT-AU-FEU. L'Académie écrit au pluriel, des *pot-au-feu*, parce que ce mot ne désigne pas *des pots*, mais des morceaux de viande qu'on met dans le *pot*. Elle écrit séparément *pot à l'eau*, *au lait*, *à beurre*, etc. A. L.

POT-DE-VIN, plur. des *pots-de-vin*, c'est-à-dire, ce qui se donne par manière de présent, au delà du prix qui a été arrêté entre deux personnes pour plusieurs marchés conclus, et pour tenir lieu des pots de vin qu'on a coutume de payer en pareilles circonstances.

C'est ici le signe pour la chose signifiée.

REINE-CLAUDE, plur. des *reines-claude*s. On prétend que cette sorte de prunes doit son nom à la *reine Claude*. Alors c'est la cause pour l'effet, comme lorsqu'on dit, des *ponts-neufs*. — Voy. *Bon-chrétien*.

RÉVEILLE-MATIN, plur. des *réveille-matin* : horloges ou montres qui réveillent le matin.

SAGE-FEMME, plur. des *sages-femmes* : des femmes qui, par leur profession, doivent être prudentes, sages ; c'est la cause pour l'effet.

SAUF-CONDUIT, plur. des *saufs-conduits* : des papiers qui assurent que *quelqu'un* ou *quelque chose est conduit sain et sauf*. On a pris l'objet *sauf-conduit* pour le papier ; c'est la chose signifiée pour le signe, ou c'est l'effet pour la cause.

L'Académie, sans doute, décompose autrement ce mot. Elle semble entendre : des papiers qui conduisent en sûreté ; qui sont les *conduits* ou les conducteurs d'un homme *sauf*. Ainsi elle écrit des *sauf-conduits*. A. L.

SERRE-FILE, plur. des *serre-file* : un *serre-file* est le dernier de la file ; par conséquent, des *serre-file* sont les derniers de *chaque file*, et non les derniers de toutes les files.

Il est vrai ; mais il y a des derniers dans toutes *les files*, dans tous les pelotons ; il y a donc des *serre-files*, et l'Académie a raison d'écrire ainsi au pluriel. A. L.

Voyez, page 190, pourquoi il faut écrire, même au singulier, *serre-papiers* et *sous-ordres* avec un *s*.

SERRE-TÊTE, plur. des *serre-tête* : des rubans ou bonnets de nuit avec lesquels on serre la tête. — Voyez *Casse-cou*.

TÊTE-A-TÊTE, plur. des *tête-à-tête* : des conversations ou entrevues qui se font tête-à-tête, ou seul à seul.

TERRE-PLEIN, plur. des *terre-pleins* : des endroits pleins de terre, et présentant une surface unie.

TIRE-BALLE, plur. des *tire-balle* : des instruments qui, d'après la définition de l'Académie, servent à extirper la balle de plomb du corps de ceux qui sont blessés d'un coup de fusil ou de pistolet. Comme ces armes à feu ne sont ordinairement chargées que d'une seule balle, ce mot se prend au singulier dans l'expression dont il fait partie. Par analogie, on écrira : des *tire-bouchon*, des *tire-bourre*, des *tire-moelle*, parce que ce sont des instruments pour tirer le *bouchon*, la *bourre*, la *moelle*.

Voyez, page 190, si l'on doit écrire nécessairement au singulier, *tire-bottes* avec un *s*.

L'Académie écrit au pluriel des *tire-balles*, des *tire-têtes*. D'après le même principe, nous écrirons des *tire-bottes*, des *tire-bouchons*, des *tire-bourres*, des *tire-boutons*, des *tire-fonds*, des *tire-pieds* : mais nous écrirons des *tire-moelle*, parce que ce second mot ne prend pas le pluriel. A. L.

TIRE-LIRE, plur. des *tire-lires* : ce mot composé est une altération de *tire-liard*, ainsi appelé parce que cette espèce de tronc sert à enfermer de la menue monnaie. M. Boniface, l'Académie et plusieurs Lexicographes écrivent *tirelire* en un seul mot, et alors ils écrivent au pluriel *tirelires*.

Voyez, page 190, si l'on doit écrire, même au singulier, le mot *vide-bouteilles* avec un *s*.

TROUBLE-FÊTE, plur. des *trouble-fête* : des importuns, des indiscrets qui viennent interrompre la joie d'une assemblée publique ou particulière. L'idée du nombre tombe sur le mot *personne*, qui est sous-entendu; et qu'il y ait un ou plusieurs *trouble-fête*, c'est toujours une ou plusieurs personnes qui troublent la joie d'une assemblée.

Il est vrai que Voltaire a dit dans l'*Enfant prodigue* (acte 1<sup>er</sup>, scène 5) : « Nos deux *troubles-fêtes*; » mais c'est apparemment parce qu'il avait besoin d'un *s* pour la rime.

VOLE-AU-VENT, plur. des *vole-au-vent* : des pâtisseries si légères qu'elles voleraient au moindre vent.

L'Académie écrit *vol-au-vent*, et n'admet pas le signe du pluriel. A. L.

Observation. — Il nous semble que cet article serait incomplet si nous négligions de le faire suivre de la liste des substantifs compo-

sés dont le second mot doit prendre la marque du pluriel, quoique le substantif composé soit employé au singulier.

On écrira, au singulier, comme au pluriel, avec la lettre *s* au second mot :

Un BRÈCHE-DENTS, parce qu'un brèche-dents est un homme qui a une brèche ou un vide aux dents antérieures; soit que l'on parle d'une seule personne ou de plusieurs, ce n'est toujours que l'idée d'un vide qu'on veut faire entendre, et ce vide est aux dents.

L'Académie écrit *brèche-dent* au singulier; il faut donc expliquer : homme à qui une dent fait brèche dans la bouche. Mais l'Académie ne donne pas le pluriel. Il nous semble qu'on peut suivre ici la règle des deux substantifs (voyez *garde-note*, p. 180), et écrire des *brèches-dents*. A. L.

Un CASSE-NOISETTES, un *casse-mottes*; parce que, comme le dit l'Académie, l'un et l'autre sont des instruments avec lesquels on casse des noisettes, des mottes.

L'Académie écrit un *casse-noisette*, (voyez ce que nous avons dit à l'art. *porte-aiguille*, p. 184) au pluriel, des *casse-noisettes*. Il semblerait que par suite on dût écrire des *casse-têtes*; toutefois l'Académie retranche le *s*. Il nous est difficile de saisir la raison de cette exception, quand il s'agit des sauvages qui portent ces instruments propres à *casser les têtes*; mais nous comprenons bien cette orthographe pour désigner des travaux fatigants et qui *cassent la tête*. Dans ce dernier cas, il ne faudrait pas de *s* (voyez *casse-cou*), et c'est sans doute pour cela que le mot n'en prend dans aucun cas. Notre avis est d'admettre les deux manières, selon le sens. A. L.

CHASSE-CHIENS, parce que ce substantif composé se dit de celui qui chasse les chiens d'un lieu quelconque.

L'Académie ne reconnaît pas ce mot : mais nous mettrons au singulier *chasse-chien*, comme un *chasse-mouche*. A. L.

Un CHASSE-MOUCHES, parce que (d'après l'Académie elle-même) c'est un petit balai avec lequel on chasse les mouches. — Voyez *gobe-mouches*, p. 189.

Un CENT-SUISSES, parce que ce substantif composé se dit (suivant la définition de l'Académie) d'un des cent-suisse de la garde du roi.

L'Académie écrit un *cent-suisse*, c'est-à-dire, un *suisse* des *cent* qui gardent le roi; ou plutôt *cent-suisse* est une sorte de substantif simple, qui fait une locution moins étrange encore que un *garde-française*, où nous voyons un adjectif féminin entrer dans la composition d'un nom masculin. Ici l'usage a plein pouvoir. A. L.

A l'égard du mot *cheval-léger*, M. Lemare voudrait qu'on écrivit au singulier comme au pluriel, *chevaux-légers* avec un *x* à *chevaux*; parce que, selon lui, on dit : mille *chevaux*, pour mille *cavaliers*, et que d'après la même analogie, on dit être dans les *chevaux-légers*, et, par une abréviation plus grande, un *chevaux-légers*.

Quoi qu'il en soit, l'usage est d'écrire *cheveu-léger* au singulier, et *cheveu-légers* au pluriel; c'est, comme le fait observer M. Boniface, une expression consacrée, de même que *franc-maçonnerie*, substantif féminin formé sur *franc-maçon*; et *haute-liceur*, substantif masculin formé sur *haute-lice*, où les deux dérivés, *franc* et *haute*, sont invariables.

Un **CHÈVRE-PIEDS**, parce que ce substantif signifie (d'après le *Dictionnaire de l'Académie*) un satyre qui a des pieds de chèvre.

L'Académie ne met un *s* qu'au pluriel : un *chèvre-pied*, des *chèvre-pieds*.

Un **CLIQUE-OREILLES**, parce que c'est un chapeau dont les bords sont pendants et se soutiennent peu; ainsi *clique-oreilles* est un chapeau dont les bords pendants claquent les oreilles.—L'Académie ne donne pas ce mot.

Un **COUVRE-PIEDS**, parce que (d'après la définition de l'Académie) c'est une sorte de petite couverture d'étoffe qui sert à couvrir les pieds.

C'est ici surtout que se montre dans le *Dictionnaire de l'Académie* l'application du principe que nous avons indiqué pour maintenir la distinction entre le singulier et le pluriel (voy. p. 174). Ce mot et les suivants ne prennent un *s* qu'au pluriel. Nous ne nous arrêtons pas sur les explications, mais nous écrirons au singulier, avec l'Académie : un *couvre-pied*, un *cure-dent*, un *cure-oreille*, un *entr'acte*, un *entre-côte*, un *essuie-main*, un *garde-fou*, une *garde-robe*. Il en sera de même de un *entre-ligne*, un *entre-nœud*, un *entre-sourcil*, etc. Toutefois, nous n'admettrons pas la marque du pluriel pour le mot *entre-sol*, parce que ce mot, selon nous, signifie un logement entre *le sol* et le premier étage, et par extension tout logement pris dans la hauteur d'un étage, c'est-à-dire, entre *le sol* d'un étage et sa partie supérieure. Nous n'admettons donc pas, comme M. N. Landais, *entresols*, ou logements pratiqués entre *deux sols*. L'Académie se tait sur ce pluriel. A. L.

Un **CURE-DENTS**, parce que (d'après la définition de l'Académie) c'est un petit instrument dont on se cure les dents; (—un *cure-dent*.)

Un **CURE-OREILLES**, parce que (d'après la définition de l'Académie) c'est un petit instrument propre à curer les oreilles; (—un *cure-oreille*.)

Un **ENTR'ACTES**, parce que (selon la définition de l'Académie) c'est un espace, un intervalle qui est entre deux actes, entre deux nœuds d'une pièce de théâtre; (—un *entr'acte*.)

Un **ENTRE-CÔTES**, parce que (d'après la définition de l'Académie) c'est un morceau de viande coupé entre deux côtes de bœuf; par la même raison, on écrira un *entre-lignes*, un *entre-nœuds*, un *entre-sourcils*. (Voyez *couvre-pieds*.)

Un **ESSUIE-MAINS**, parce que (d'après la définition de l'Académie) c'est un linge qui sert à essuyer les mains; (—un *essuie-main*.)

Un **LAVE-MAINS**, parce que ce mot signifie un ustensile de cuisine, de salle à manger où on se lave les mains; (—*mot rejeté par l'Académie*.)

Un **GARDE-FOUS**, parce que, dit M. Lemare, un garde-fous est une barrière que l'on met au bord des quais, des terrasses, pour empêcher que les fous ou les étourdis ne tombent; (—un *garde-fou*.)

Une **GARDE-ROBES**, parce que (selon l'Académie) c'est une chambre destinée à renfermer les robes, les habits; (—une *garde-robe*.)

Un **GOBE-MOUCHES**, parce que ce mot signifie une espèce de petit lézard fort adroit à gober les mouches. Figurément on a donné ce nom à l'homme qui n'a pas d'avis à lui.

On reproche à l'Académie une contradiction pour avoir donné un *chasse-mouche* et un *gobe-mouches*. Nous pensons, nous, que cette différence a été admise à dessein. En effet, *une mouche* suffit pour qu'on en soit importuné et qu'on ait besoin de la chasser, témoin la fable, *le Lion et le Moucheron*. Un *gobe-mouches*, au contraire, ne prendrait pas ce nom s'il n'en avalait qu'une; c'est ici une habitude, une manière d'être continue. La distinction est donc juste. A. L.

Un **HAUT-DE-CHAUSSES**, parce que cette expression s'entend de la partie du vêtement de l'homme qui le couvre jusqu'au haut des chaussettes, actuellement appelé *bas*, *culotte*, *pantalon*. — *Chausser* vient du latin *calceare* (de *calceus*, talon). Au pluriel on écrit *hauts-de-chaussettes*.

Conforme à la décision de l'Académie, qui admet aussi au singulier *haut-de-chaussette*. A. L.

Un **PÈSE-LIQUEURS**, parce que (d'après la définition de l'Académie) c'est un instrument par le moyen duquel on découvre la pesanteur des liqueurs. — L'Académie : un *pèse-liqueur*.

Un **PORC-ÉPICS**, parce que (d'après la définition de l'Académie) un *porc-épique* est un animal dont le corps est couvert de beaucoup d'épics ou de piquants. — Le mot *épique*, dit M. Boniface, n'est point une altération, c'est l'ancienne orthographe; on disait *épique* pour *épi*, *piquant*. Ce mot vient du latin *spica*;

On peut dire aussi que c'est un *porc* qui se distingue par l'*épique*; il y a là deux substantifs réunis sans préposition; ils doivent s'accorder. Voyez le mot *garde-note* p. 180. Peut-être même est-ce un adjectif, *porcus spicatus*. Aussi l'Académie écrit un *porc-épique*. Nous avons déjà parlé de ce mot, p. 38. Voyez aussi p. 190. A. L.

Un **PORTE-MOUCHETTES**, parce que ce mot signifie un plateau de métal où l'on met des mouchettes. — Par analogie on écrira un *porte-lettres*, et un *porte-manteaux* (autrement dit *porte-habits*) etc., etc. L'Académie écrit un *portemanteau*. Voyez plus haut *porte-aiguille*.

Un **QUINZE-VINGTS**, parce qu'un *quinze-vingts* est un des aveugles

placés dans l'hôpital des Quinze-Vingts ou trois cents aveugles. — L'Académie écrit l'hôpital des Quinze-Vingts avec un *s*, et un *quinze-vingt* sans *s*; mais M. Lemare et M. Boniface font observer avec raison que *quinze-vingts* désigne dans les deux cas, au singulier et au pluriel, *quinze-vingtaines*, ou *trois cents*.

Voyez plus haut *cent-suisse*.

Un *SERRE-PAPIERS*, parce qu'un *serre-papiers* est une sorte de tablette où l'on serre des papiers.

Un *SOUS-ORDRES*, parce que (dit l'Académie) ce substantif signifie celui qui est soumis aux ordres d'un autre.

On dit : être en *sous-ordre*. Or, un *sous-ordre* peut aussi bien indiquer un homme qui est dans un *ordre*, un rang inférieur. C'est pour cela que nous écrirons avec l'Académie un *sous-ordre* et des *sous-ordres*. A. L.

Un *TIRE-BOTTES*, parce que c'est un instrument propre à tirer les bottes.

Comme on peut très bien ne tirer qu'une botte avec cet instrument, l'Académie ne met point de *s* au singulier. Voyez *tire-balle*, p. 186. A. L.

Un *VIDE-BOUTEILLES*, parce qu'il n'est pas probable que cette dénomination familière ait été affectée au lieu où l'on ne boit qu'une bouteille, mais à celui où l'on en vide plusieurs.

Cependant comme on peut aussi n'en vider qu'une, il est raisonnable d'écrire, avec l'Académie, un *vide-bouteille*. Nous concluons donc d'après tous ces exemples : que les substantifs composés doivent garder, le plus possible, la physionomie et les règles des noms primitifs. A. L.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer lèvent toutes les difficultés sur la manière d'écrire au singulier et au pluriel tous les substantifs composés; cependant, pour ne rien laisser à désirer, nous allons donner la liste des substantifs le plus en usage, rangés par ordre alphabétique, et tels qu'il faut les écrire au pluriel. Quant à leur orthographe au singulier, nous ne la donnerons point, afin d'abrégier, et parce qu'elle ne peut pas présenter d'incertitude, puisque tous les mots qui ont dans cette liste la marque du pluriel ne la prennent (sauf les cas indiqués par l'expression au singulier *un* ou *une*) que quand on les emploie au pluriel.

*Observation.* — Nous avons déjà remarqué, p. 39, que l'Académie, écrivant au pluriel *arcs-en-ciel*, prononce néanmoins *arkenciel*. Ce doit être la règle générale de ce genre de mots composés. Prononçons : des *cro-ken-jambes*, des *por-képics*, des *fié-râ-bras*, des *gué-tapens*. De là quelques personnes concluent, assez logiquement, que tous ces mots devraient être invariables, comme le sont *vol-au-vent*, *pot-au-feu*, *pet-en-l'air*, *cog-à-l'âne*, *pied-à-terre*, etc. A. L.

## LISTE DES SUBSTANTIFS COMPOSÉS LE PLUS EN USAGE,

orthographiés ainsi qu'ils doivent l'être au pluriel.

[Nous mettrons en petits caractères, entre deux crochets, les rectifications qui nous paraîtront devoir être adoptées. A. L.]

*Nota.* Il y a des substantifs composés qui ne peuvent s'employer qu'au singulier; ils ne sont pas compris dans cette liste.

<i>Des</i>	<i>Des</i>	<i>Des</i>
Abat-faim ( <i>grosses pièces de viande</i> ).	Avant-pieux.	Becs-de-canne.
Abat-jour. <i>Voyez</i> p. 174.	Avant-propos.	Becs-de-corbin.
Abat-vent. <i>Ibid.</i>	Avant-scène.	Becs-de-grues.
Abat-voix.	Avant-postes.	Belles-dames.
Aigues - marines. <i>Voyez</i> p. 174.	Avant-toits.	( <i>sorte de plantes</i> ).
Appui-main. <i>V.</i> p. 174.	Avant-trains.	Belles-de-jour.
[Appuis-mains.]	Avant-veilles.	Belles-de-nuit. <i>V.</i> p. 175.
Après-demain.	Ayant-cause.	Belles-filles.
Après-dînées, après-dîner.	Ayant-droit.	Belles-mères.
Après-midi.	Bains-Marie. <i>V.</i> p. 175.	Belles-sœurs.
Après-soupées.	Barbes-de-bouc	Bien-aimés.
Arcs-boutants. <i>V.</i> p. 175.	( <i>salsifis sauvages</i> ).	Bien-être.
Arcs-doubleaux.	Barbes-de-chèvre	Biens-fonds.
Arcs-en-ciel.	( <i>sorte de plantes</i> ).	Blancs-becs. <i>V.</i> p. 184.
Arrière-boutiques.	Barbes-de-Jupiter	( <i>jeunes gens sans expérience</i> ) : la partie prise pour le tout.
Arrière-corps.	( <i>sorte de plantes</i> ).	Blanc-manger.
Arrière-gardes.	Bas-fonds (un ou des)	Blancs-de-baleine.
Arrière-goûts.	( <i>terrains bas</i> ).	Blancs-manteaux
Arrière-neveux.	[Un bas-fond.]	( <i>religieux en manteaux blancs</i> ) : l'habit pour la personne).
Arrière-pensées.	Bas-reliefs ( <i>des</i> ).	Blanc-seings. <i>V.</i> p. 175.
Arrière-petits-fils.	Bas-ventres.	Blanc-signés.
Arrière-petites-filles.	Basses-contre.	[Peut-être blancs-signés.]
Arrière-points.	Basses-cours.	Bon-chrétien. <i>V.</i> p. 175.
Arrière-saisons.	Basses-fosses	[Bons-chrétiens.]
Arrière-vassaux.	( <i>cachettes obscures et profondes</i> ).	Bon-Henri. <i>V.</i> p. 175.
Avant-becs	Basses-lices	[Bons-Henris.]
( <i>terme d'architect.</i> ).	( <i>terme de marine</i> ).	Bon-mois ( <i>des</i> ).
Avant-bras.	Basses-tailles.	[Bons mois.]
Avant-cours.	Basses-voiles.	Bouche-trous
Avant-coueurs.	Beaux-esprits.	( <i>terme de théâtre : remplaçants</i> ).
Avant-derniers.	Beaux-fils.	Boute-en-train. <i>V.</i> p. 176.
Avant-faire-droit	Beaux-frères.	Boute-hors.
( <i>terme de palais</i> ).	Beaux-pères.	Boute-tout-cuire. <i>Voyez</i> p. 176.
Avant-fosses.	Bec-figues	Boute-feu. <i>Voyez</i> p. 176.
Avant-goûts.	( <i>oiseaux qui becquetent les figues</i> ).	
Avant-gardes.	[Un becfigue.]	
Avant-inain.	Becs-d'âne	
Avant-murs.	( <i>sorte d'outils</i> ).	

Des	Des	Des
Boute-jelle.	[Un chasse-mouche.]	Coiffes-jaunes
Bouts-d'ailes.	Chats-huants.	(Oiseaux qui portent une coiffe jaune : la partie prise pour le tout).
Bouts-rimés.	Chauffe-cire	[Des colins-maillards.]
Branches ursines (plantes). (un ou des)	(officiers qui chauffent la cire).	Colin-maillard. V. p. 171
Brèche-dents. V. p. 187. [Un brèche-dent.]	Chauffe-lit.	Contre-allées,
(des)	Chausse-pied.	Contre-amiraux.
Brise-cou. V. p. 176.	[Des chausse-pieds.]	Contre-appels.
Brise-glace. V. p. 176.	(morceaux de cuir propres à chausser un soulier).	Contre-basses.
Brise-mottes.	Chausses-trapes.	Contre-batteries.
[Un brise-motte.]	(pièges).	Contre-charges.
Brise-pierre.	Chauves-souris. Voyez p. 176.	Contre-chevrons.
Brise-raison	(hommes qui parlent sans raison, sans suite).	Contre-chiefs.
Brise-scillé (voleurs).	Chefs-d'œuvre. Voyez p. 177.	Contre-cœurs.
[Des brise-scillés.]	Chênes-verts	Contre-coups.
Brise-vent. V. p. 176.	(chênes, autrement dit yeuses).	Contre-danses. V. p. 177.
Brûle-tout.	Cheveau-légers. V. p. 187.	Contre-échanges.
Caille-lait (plantes).	Chèvre-feuilles.	Contre-épaveuses.
Caillots-rosats	[Des chèvre-feuilles.]	Contre-espaliers.
(sorte de poires).	(un ou des)	Contre-fenêtres.
Carême-prenant (hommes masqués aux jours gras, quand le carême prend, commence).	Chèvre-pieds. V. p. 188. [Un chèvre-pied.]	Contre-fentes.
Casse-cou. Voyez p. 176.	(faunes, satyres).	Contre-finesses.
Casse-croultes.	(des)	Contre-fugues.
Casse-tête,	Chiants-lits	Contre-jour. V. p. 177.
[ou casse-têtes. Voy. p. 187.]	(Volt., poésies mél.).	Contre-lettres.
Casse-cul	[Des Chie-en-lit. Acad.]	Contre-maitres.
(un ou des).	Chiches-faces	Contre-marches.
Casse-mottes. V. p. 187. [Un casse-motte.]	(hommes qui ont une face chiche).	Contre-marée.
Casse-noisettes. V. p. 187. [Un casse-noisette.]	Chiens-loups.	[Des contre-marées.]
Casse-noix.	Chiens-marlins.	Contre-marques.
Cents-suisse. V. p. 187. [Un cent-suisse.]	Choux-fleurs. V. p. 177.	Contre-ordres.
Cerf-volants (des)	Choux-navets.	Contre-poison. V. p. 177. [Des contre-poisons.]
(insectes à quatre ailes).	Choux-raves.	Contre-révolutions.
(un ou des)	Ciels-de-lit	Contre-rondes.
Chasse-chiens. V. p. 187. [Un chasse-chien.]	(de lit en général).	Contre-ruses.
Chasse-coquins.	Ciels-de-tableau	Contre-vérités. V. p. 177.
Chasse-cousin (des).	(de tableau en général).	Co-propriétaires.
[Des chasse-cousins.]	Claires-voies.	Coq-à-l'âne. V. p. 178.
Chasse-marée. V. p. 176. (un ou des)	(un ou des)	Cordons-bleus
Chasse-mouches. Voyez p. 187	Claque-oreilles. V. p. 188. (chapeaux qui claquent les oreilles).	(espèce d'oiseaux).
	(des)	Corps-de-garde.
	Co-états	Corps-de-logis.
		Coupe-cul.
		Coupe-gorge. V. p. 178.
		Coupe-jarret. V. p. 178. [Des coupe-jarrets.]
		Coupe-pâte
		(ce qu'emploient les bou-

Des	Des	Des
langers pour couper la pâte).	Dames-jeannes	Faux-germes.
Courtes-bottes	(grosses bouteilles).	Fausses-couches.
(petits hommes : c'est la partie pour le tout).	Voyez pag. 179.	Fausses-fenêtres.
Courtes-pailles.	Demi-bains.	Fausses-portes.
Courtes-pointes. V. p. 178.	Demi-dieux (223).	Fausses-clefs.
Cous-de-pieds (222).	Demi-heures, etc.	Faux-fuyants.
Couvre-chef. V. p. 178.	Demi-lunes.	Faux-incidentes.
Couvre-feu. V. p. 178. (un ou des)	Demi-métaux.	Faux-semblants.
Couvre-pieds. Voyez pag. 188.	Demi-savants.	(un ou des)
[Un couvre-pied.]	Doit-et-avoir	Fesse-cahiers
(des)	(t. de finance).	(qui gagne sa vie à faire des cahiers, des rôles d'écriture).
Crève-cœur. V. pag. 178.	Doubles-feuilles.	[Un fesse-cahier.]
Cric-erac. Voy. pag. 178. (un)	Doubles-fleurs.	Fesse-Mathieu. V. p. 179. [Des fesse-mathieux. Acad.]
Croc-en-jambes.	Eaux-de-vie. V. p. 179.	(des)
[Croc-en-jambe.]	Eaux-fortes.	Fêtes-Dieu.
(des)	Ecoute-s'il-pleut	Fier-à-bras. V. p. 179. [Des fiers-à-bras.]
Crocs-en-jambes. Voyez pag. 178.	(moulins qui vont par des écluses).	Fins-de-non-recevoir
Croix-de-par-Dieu.	(un ou des)	(t. de palais).
(un ou des)	Entr'actes. V. pag. 188. [Un entr'acte.]	Folles-enchères.
Croque-notes	Entre-colonnes.	Fort-vêtus
(musiciens de peu de talent).	[Un entre-colonne.]	(Regnard, le Distrain, act. I, sc. 1).
[Un croque-note, et un croque-mort.]	(un ou des)	Fouille-au-pot. Voyez pag. 180.
(des)	Entre-côtes. V. p. 188. [Un entre-côte.]	Fourmis-lions.
Culs-de-jatte. Voyez pag. 179.	Entre-lignes. V. p. 188. [Un entre-ligne.]	Francs-alleux
Culs-de-basse-fosse	Entre-nœuds. V. p. 188. [Un entre-nœud.]	(biens francs).
(cachot).	Entre-sourcils. V. p. 188. [Un entre-sourcil.]	Francs-réals
Culs-de-sac	(des)	(espèces de poires).
(rues qui imitent un sac).	Entre-deux.	Francs-salés.
(un ou des)	Entre-sol.	Francs-maçons.
Cure-oreilles. V. p. 188. [Un cure-oreille.]	Épines-vinettes.	Fripe-sauce
Cure-dents. Voy. p. 188. [Un cure-dent.]	(un ou des)	(goinfres, t. bas).
	Essuie-mains. V. p. 188. [Un essuie-main.]	[Des fripe-sauces.]
	(des)	Gagne-denier. V. p. 180. [Des gagne-deniers.]
	Ex-généraux.	(des)
	Fausses-braies	Gagne-petit. V. p. 180.
	(t. de fortification).	

(222) Voyez les Remarques détachées pour savoir pourquoi il faut écrire *cou-de-pied*, et non *coude-pied*.

(223) Au pluriel, le mot qui suit *demi* prend toujours la marque caractéristique de ce nombre; et *demi* ainsi placé ne varie jamais. Voyez le § où il est question de l'accord des adjectifs.



<i>Des</i>	<i>Une</i>	<i>Des</i>
Gagne-pain. <i>V.</i> p. 180.	Garde-malades.	[ <i>Des hausse-cols.</i> ]
Garde-bourgeoise ( <i>t. de palais</i> ). [ <i>Ce mot ne paraît pas devoir prendre un pluriel; mais s'il en avait un, ce serait plutôt gardes-bourgeoises.</i> ]	[Garde-malade.] ( <i>des</i> ) Gardes-malades. <i>V.</i> p. 181.	Haut-à-bas. ( <i>portes-balles</i> ). Hauts-bords. ( <i>un</i> )
Garde-boutique ( <i>marchandises qui sont depuis longtemps dans la boutique, sans pouvoir être vendues</i> ).	Gâte-métier. <i>V.</i> p. 181.	Haut-de-chausses. <i>Voyez</i> p. 189. ( <i>des</i> )
Gardes-champêtres (224).	Gâte-pâte. ( <i>un ou des</i> )	Hauts-de-chausses. <i>Voy.</i> p. 189.
Gardes-chasse. <i>Voy.</i> pour ce mot et les cinq suivants, pag. 180. [ <i>Des gardes-chasses.</i> ]	Gobe-mouches. <i>V.</i> p. 189. ( <i>des</i> )	Hautes-contre. <i>V.</i> p. 182.
Gardes-côtes.	Gommes-guttés.	Hautes-cours.
Gardes-forestiers.	Gommes-résines ( <i>qui tiennent de la nature de la gomme et de la résine</i> ).	Hautes-lices ( <i>fab. de tapisserie</i> ).
Gardes-magasins.	Gorges-chaudes.	Hautes-futaies. <i>V.</i> p. 182.
Gardes-marines. [ <i>Gardes-marine.</i> ]	Gouttes-crampes ( <i>convulsions soudaines du nerf de la jambe</i> ).	Hautes-payes.
Gardes-marteau. [ <i>Gardes-marteau.</i> ] ( <i>des</i> )	Grands-maitres.	Hautes-tailles.
Garde-noble ( <i>t. de palais</i> ). [ <i>Même observation que pour garde-bourgeoise.</i> ]	Grands-pères. ( <i>GRAND, sans aspostrophe, suit toujours le sort de son substantif.</i> )	Hauts-le-corps. <i>V.</i> p. 182. [ <i>Des haut-le-corps.</i> ]
Gardes-note. <i>V.</i> p. 180. [ <i>Gardes-notes.</i> ]	Grand'-mères (225). ( <i>GRAND' est toujours invariable</i> ).	Grands-pères. [ <i>Des hauts-fonds.</i> ]
Garde-vue.	Grand'-messes.	Havre-sacs. <i>V.</i> p. 182.
Garde-manger. ( <i>un ou des</i> )	Grands-oncles.	Hors-d'œuvre. <i>V.</i> p. 182.
Garde-fous. <i>V.</i> p. 189. [ <i>Un garde-fou.</i> ] ( <i>une ou des</i> )	Grand'-rues.	Hôtels-Dieu. ( <i>un ou des</i> )
Garde-robés. <i>V.</i> p. 189. [ <i>Une garde-robe.</i> ]	Grand'-tantes.	In-dix-huit, in-douze, etc. ( <i>un ou des</i> )
Garde-feu. <i>V.</i> p. 180. ( <i>un ou des</i> )	Gras-doubles.	Lave-mains. <i>V.</i> p. 189. [ <i>Un lave-main.</i> ] ( <i>des</i> )
Garde-meubles. [ <i>Un garde-meuble.</i> ]	Gratte-cul.	Loups-cerviers.
	Grippe-sou. <i>Voy.</i> p. 181. [ <i>Des grippe-sous.</i> ]	Loups-garous.
	Gros-becs ( <i>oiseau</i> ).	Loups-marins.
	Gros-blancs ( <i>mastic</i> ).	Main-levée. [ <i>L'Académie écrit en un seul mot mainlevée, mainmise, mainmorte, et par conséquent ces mots rennent s au pluriel.</i> ] ( <i>un</i> )
	Gros-textes ( <i>t. d'imprimerie</i> )	Maitre-ès-arts. ( <i>des</i> )
	Guets-apens.	Maitres-arts.
	Guide-âne.	Mal-aise ( <i>L'Académie supprime le trait d'union</i> ).
	Hausse-col. <i>V.</i> p. 181.	

(224) Voyez, page 180, la règle sur l'emploi, au pluriel, du mot *garde*, en composition avec un autre mot.

(225) Voyez à l'apostrophe, chapitre de l'Orthographe, dans quel cas l'*e* de *grande* s'élide.

<i>Des</i>	<i>Des</i>	<i>Des</i>
[ <i>Des malaises.</i> ]	Opéra-comiques. [ <i>Des opéras-comiques.</i> ]	Perce-pierre, ou Passe-pierre ( <i>espèce de plantes</i> ). ( <i>un ou des</i> )
Mal-entendu. [ <i>Des malentendus.</i> ]	Orties-grièches ( <i>espèce partic. d'orties</i> ).	Pèse-liqueurs. <i>V.</i> p. 189. [ <i>Un pèse-liqueur.</i> ] ( <i>des</i> )
Mal-être. [ <i>Ce mot ne semble pas pouvoir prendre le pluriel.</i> ]	Oui-dire ( <i>ce qu'on ne sait que sur le dire d'autrui</i> ).	Petits-deuils ( <i>mésange du Cap; poisson</i> ).
Messires-Jeans. <i>V.</i> p. 176 et 184.	Outre-passes ( <i>terme d'admin. forest.</i> ).	Petits-maitres.
Meurt-de-faim.	Pains-de-coucou ( <i>sorte de plantes</i> ).	Petits-neveux.
Mezzo-terme. <i>V.</i> p. 158 ( <i>parti moyen, expédient que l'on prend pour terminer une affaire</i> ).	Pains-de-pourceau ( <i>sorte de plantes</i> ).	Petits-textes ( <i>t. d'imprimerie</i> ).
Mezzos-tinto ( <i>estampes en manière noire</i> ).	Passe-debout ( <i>t. de finance</i> ).	Petites-nièces.
Mi-août. ( <i>on ne pluralise jamais les noms de mois</i> ).	Passe-droit. <i>V.</i> p. 182. [ <i>Des passe-droits.</i> ]	Pieds-d'alouette ( <i>plante</i> ).
Mi-carêmes (226) ( <i>on pluralise carême</i> ).	Passe-paroles. <i>Ibid.</i>	Pieds-de-biche ( <i>instrum. de dentiste</i> ).
( <i>un ou des</i> )	Passe-partout. <i>Ibid.</i>	Pieds-de-bœuf.
Mille-pieds. ( <i>famille d'insectes</i> ).	Passe-passe. <i>Ibid.</i>	Pieds-de-chat ( <i>sorte de plantes</i> ).
( <i>une ou des</i> )	Passe-pied. [ <i>Des passe-pieds.</i> ]	Pieds-de-veau.
Mille-feuilles. [ <i>Une mille-feuille.</i> ]	Passe-poil. [ <i>Des passe-pois.</i> ]	Pieds-droits ( <i>t. d'architecture</i> ).
Mille-fleurs. [ <i>Ce mot est toujours un pluriel.</i> ] ( <i>des</i> )	Passe-ports. <i>V.</i> p. 182. [ <i>Des passe-ports.</i> ]	Pieds-forts ( <i>pièces de monnaie</i> ).
Mortes-saisons.	Passe-temps.	Pied-à-terre. <i>V.</i> p. 183.
Mouille-bouche. <i>V.</i> p. 182.	Passe-velours.	Pieds-plats. <i>Ibid.</i>
Nerfs-férués ( <i>t. de maréchalier</i> ).	Perce-neige. <i>V.</i> p. 183. ( <i>espèce de plantes</i> ).	Pieds-bots.
Non-paiements.	Perce-oreille ( <i>petits insectes qui s'introduisent dans l'oreille</i> ).	Pies-grièches ( <i>espèce d'oiseaux dont la voix est très aigre</i> ).
Non-valeurs.	[ <i>Des perce-oreilles. Voyez</i> p. 176.]	Pince-maille. <i>V.</i> p. 181. ( <i>personnes qui ne négligent pas une maille</i> ).

(226) *Mi*. Mot invariable qui ne s'emploie jamais seul, qui se joint à plusieurs autres mots, et qui sert à marquer, soit le partage d'une chose en deux portions égales, soit l'endroit où la chose peut être partagée de la sorte. *Mi-parti, mi-partie*; et au pluriel, *les avis mi-partis; les opinions mi-parties*. *Mi-chemin, mi-côte, mi-jamba, mi-corps*, dans ce cas on ne l'emploie qu'adverbialement avec la préposition *à* sans article: *à mi-côte, à mi-corps, jusqu'à mi-jambes*. (*Dict. de l'Académie*.) On avait reproché à l'Académie d'avoir écrit sans *s* la locution *à mi-jambe*. Et dans son nouveau Dictionnaire, elle dit: *il n'y a de l'eau qu'à mi-jambes*. Sans doute, en thèse générale, c'est ainsi qu'il faut écrire; mais non, par exemple, dans cette phrase: *à peine eut-il mis un pied dans l'eau, qu'il en eut jusqu'à mi-jambe*. Il faut donc consulter le sens. A. L.